

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
26 Juin 2018

Secrétaire de Séance : Sylvie CHEVALIER

Etaient présents : Tous les Conseillers sauf :

Monsieur Laurent FUMEY non excusé.

Monsieur LEGAIN Christophe excusé, Monsieur SAULNIER Richard Commission bois absent excusé.

~~~~~

**1. Commission bois :**

Présentation de Monsieur BARDEY Mathieu, nouveau garde de l'Office National des Forêts du secteur de Fourg- Liesle – Buffard et de Monsieur PACHER Christian responsable de l'Unité Loue-Lison.

Bilan vente 2017 :

|                      |             |
|----------------------|-------------|
| Parcelles 1-2-3-6-11 | 20.188,00 € |
| + résineux           | 20.256,00 € |
| Parcelles 44 – 45    | 6.020,00 €  |

Coupes 2018 :

Parcelle 50 : 118 m3 de grumes + 201 m3 de bois de chauffage) pour bois façonné

Parcelle 64 : 40 grumes ) contrat hêtre

Parcelles 34 – 35- 39 -40 pour 2600 m3 de résineux (bois façonné)

Attention : Site Natura 2000, cours d'eau + fibre optique : donc demande d'autorisation DDT.

Coût d'exploitation 65.000,00 € environ pour un rapport de 83.000,00 € environ.

Affouage : fond de coupe :  
parcelle 50 : 26 stères  
parcelle 64 : 300 stères  
parcelles 20 et 23 semis à nettoyer  
parcelle 22 : 68 m3 )  
parcelle 23 : 94 m3 ) soit 200 stères pour les 2 parcelles

Travaux :

Parcelle 10 : la majorité de la parcelle n'est pas viable.  
proposition d'une plantation de 4.000 plants de chênes Sessile pour un forfait de 38.555 € / 5 ans, pour obtenir une plantation de 3.200 plants viables au bout de 5 ans.

Aménagement pour vente 2019 :

- Parcelles 15 - 12 – 61
- Parcelles 22 – 23 régénération

Le bucheron Monsieur JEANNOT et le débardeur Monsieur REBILLET seront contactés par Monsieur BARDEY

Droit de passage sur la commune de Fourg par la commune de Liesle, convention à régulariser avec Liesle.

## **2. Convention scolaire école de Byans pour l'année 2017/2018 :**

8 enfants pour 1.200,00 € / enfant

Pour la rentrée 2018/2019

Prévision de 4 enfants à Byans et 1 enfant à Fraisans.

## **3. Désignation des Citoyens Référents :**

- GIGARD Michel                      MORINEAU Jeanine
- HECK Jean-Louis                    LEGAIN Sébastien
- DOLE Michel                        VAUTROT Jean-Claude
- MOUCHET Jean

## **4. Délibération budgétaire ICNE :**

Afin de procéder à la régularisation des ICNE (intérêts courus non échus), il convient d'ajouter 23,92 € au compte 66112 à prendre sur le résultat de fonctionnement.

## **5. Délibération budgétaire règlement Commissaire Enquêteur :**

Le Tribunal Administratif vient de nous adresser le montant fixant l'indemnité pour l'enquête publique concernant le PLU, ce montant s'élève à 3.416,55 € à verser à la Caisse des Dépôts et consignations à PARIS.

Cette somme n'étant pas connue au moment de l'établissement du budget 2018 il convient à ce jour d'abonder le compte 202 Frais document d'urbanisme pour la somme de 2500,00 € à prendre sur le résultat de fonctionnement.

## **6. Questions diverses :**

- Assurance Groupama : Abaissement du seuil d'intervention à 40 % alors qu'il était de 50 à 80 %, la cotisation annuelle sera inchangée soit 1279.20 € pour 253 hectares.
- Suite à l'orage de la nuit du 05 au 06 juin, AVIVA a été contacté et des devis ont été demandés :
  - Prise en charge du nettoyage de la Fontaine : 280,00 €
  - Remise en état de la Ruelle de la Porte Fourrouse :
    - COLAS :            4.422,00 €
    - FCBE :            2.892,24 €
- Travaux Préprost :
  - Devis CUENOT :        2.493,00 €
  - Devis COLAS :        1.887,60 €
- PLU : le rapport de l'enquête publique est sur le site de la Commune.
- Scolarisation enfant BARROCA avis favorable du conseil municipal.
- Nettoyage du gouffre de la Fontaine par la société FCA.
- Chemin de la Cicarde et chemin de la Carrière : recouvrement de la totalité du tout-venant, avenant de 1.783,50 € (le devis comportait que sur une largeur de 3,20 m
- Balayage du Chemin du Bois du Baron et autres points nécessaires : ½ journée pour un montant de 550,00 €.

Le Maire  
Pascal DUGOURD